

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM**



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Le soussigné donne avis public qu'à la séance du Conseil municipal qui sera tenue le 1^{er} octobre 2019 à 19 h, au centre communautaire Louis-Renaud de la Ville de Brownsburg-Chatham, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

Numéro : Adresse : Lot : Objet :	DM-2019-011 63, route du Canton 5 568 908 du cadastre du Québec - Autoriser que le bâtiment principal soit implanté à une distance de 6,98 mètres de la marge arrière au lieu d'être localisé à une distance minimale de 9 mètres de la ligne de propriété arrière.
Numéro : Adresse : Lot : Objet :	DM-2019-012 72 A – 72 F, rue Bigras Lot projeté 6 332 417 du cadastre du Québec - Autoriser que le lot projeté 6 332 417 du cadastre du Québec ait une largeur à la rue de 27,25 mètres au lieu d'une largeur de lot minimale de 33,75 mètres pour tout nouveau lot non desservi situé dans une courbe et à l'intérieur d'un secteur riverain, tel que prescrit à la réglementation. La largeur du lot de 33,75 mètres représente la réduction de 25 % apportée à une largeur de lot de 45 mètres lorsque le lot est situé dans une courbe extérieure et est situé dans un secteur riverain. La superficie et la profondeur du lot seront conformes à la réglementation.
Numéro : Adresse : Lots : Objet :	DM-2019-013 29, rue de la Butte 4 677 665 et 4 667 666 du cadastre du Québec - Autoriser, pour un garage privé détaché, une hauteur de mur avant de 3,96 mètres au lieu d'avoir une hauteur maximale de 3,5 mètres, tel que prescrit à la réglementation.
Numéro : Adresse : Lot : Objet :	DM-2019-014 135, rue Perron 4 234 577 et 4 234 575 du cadastre du Québec - Autoriser des portes de garage d'une hauteur de 3,05 mètres au lieu d'avoir une hauteur maximale de 2,75 mètres, tel que prescrit à la réglementation.
Numéro : Adresse : Lot : Objet :	DM-2019-015 138, chemin de la Promenade du Lac Lot 4 423 102 du cadastre du Québec - Autoriser un garage privé détaché d'une superficie qui excédera la superficie du bâtiment principal, tel que prescrit à la réglementation; - Autoriser un garage privé détaché implanté dans la marge avant et en cour avant et aussi il sera situé à une distance de 4 mètres de la ligne de propriété avant au lieu d'être localisé en cour latérale ou arrière ou de respecter une marge de recul avant minimale de 7,5 mètres en retrait de la façade avant du bâtiment principal, tel que prescrit à la réglementation.
Numéro : Adresse : Lot : Objet :	DM-2019-016 Lot vacant situé au nord de la propriété du 9, chemin de Kerpen Lot projeté 6 320 794 du cadastre du Québec - Autoriser, pour le lot projeté 6 320 794 du cadastre du Québec, une bande de protection riveraine liée aux milieux humides de 5 mètres entre la ligne naturelle des hautes eaux et toute construction ou tout ouvrage au lieu d'avoir une bande de protection riveraine minimale de 15 mètres et ce, tel que prescrit à la réglementation.

Numéro :	DM-2019-017
Adresse :	Lot vacant situé au nord de la propriété du 1421, route du Nord
Lot :	Lot projeté 6 336 655 du cadastre du Québec
Objet :	- Autoriser que le lot projeté 6 336 655 du cadastre du Québec ait une largeur à la rue de 133,82 mètres au lieu d'une largeur de lot minimale de 150 mètres pour tout nouveau lot situé à l'extérieur d'un périmètre d'urbanisation situé dans un secteur de restriction. La superficie et la profondeur du lot seront conformes à la réglementation.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement aux demandes de dérogation mineure lors de ladite séance du Conseil municipal du 1^{er} octobre 2019.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 17^e jour de septembre 2019.

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné **Pierre-Alain Bouchard**, greffier et directeur du Service juridique, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 17 septembre 2019.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 17^e jour de septembre 2019.

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique